

Bugster EC

BUGSTER EC est un insecticide à effet synergiste de nouvelle génération pour la lutte contre tous les insectes volants et rampants dans et autour des bâtiments.

Mode d'action

Sa formule à base de Cyperméthrine (effet rémanent) et de Pralléthrine (remarquable effet choc et pénétrant grâce à sa tension vapeur élevée) permet d'éliminer instantanément les insectes touchés et de laisser une couche protectrice en cyperméthrine.

Sa formulation hors du commun permet de pouvoir à la fois le pulvériser et le nébuliser.

Recommandations d'usage

BUGSTER EC s'applique par pulvérisation sur les surfaces ou en traitement localisé de fentes et fissures MAIS aussi pour les traitements de volumes par nébulisation à froid et à chaud.

BUGSTER EC est autorisé pour lutter contre les insectes volants et rampants dans les locaux domestiques (y compris les cuisines), les hôpitaux (à l'exception des salles occupées), les usines, les hangars de stockage, les hôtels, les restaurants (mais pas en contact avec les denrées alimentaires non protégées), les bâtiments publics ou municipaux, les navires, les abris de jardins, les garages, à l'intérieur et autour des bâtiments d'élevage (granges, étables, laiteries, salles de soins), les voies, les sites d'enfouissements et les nids de guêpes.

Dosages

PULVERISATION :

En dose d'entretien, 25 ml de BUGSTER EC dans 5 litres d'eau pour traiter une surface de 100 à 150 m².

En traitement curatif, 50 ml de BUGSTER EC dans 5 litres d'eau pour traiter une surface de 100 à 150 m².

NEBULISATION :

En nébulisation à froid, 25 ml dans 1 L pour un volume de 500 m³

En thermo-nébulisation, 25 ml de concentré + 50 ml H₂O /500 m³

Précautions d'usage

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit

Éviter tout contact avec la peau, l'inhalation ou l'absorption orale du produit.

Éviter de rejeter du produit dans les eaux usées et dans l'environnement.



**INSECTICIDE TP 18
UTILISATION PROFESSIONNELLE
CIRCUIT RESTREINT**

TYPE DE FORMULATION

EC : Concentré Emulsionnable

**N° AUT BELGIQUE
BE-REG-00191**

**N° AUT LUXEMBOURG
35/20/L**

MATIÈRE ACTIVE

Cyperméthrine 10% (52315-07-8)
Pralléthrine 2% (23031-36-9)

CLASSIFICATION CHIMIQUE

Pyréthrinoides

MÉCANISME D'ACTION

Inhibition de l'inactivation du canal sodium, et maintien de l'hyperpolarisation de la membrane axonale.

CIBLE

Tous insectes rampants (cafards, blattes, puces, poissons d'argent, criquets, punaises, tiques, niptus doré, Globium, dermestes du lard, attagènes, anthrènes, fourmis,...) et tous volants (mouches, moustiques, mites, guêpes et frelons,...)

CODES ET EMBALLAGES

IN-CYP-25022 12 x 500ml
IN-CYP-25023 12 x 1 L
IN-CYP-25008 4 x 5 L

MAJ/MR100521